

INSCRIPTIONS

maternelle 2024 - 2025

Votre enfant est né en 2021 ?

Comment s'inscrire ?

Prendre rendez-vous avec le Pôle Enfance
Au 04 78 46 47 95 / mairie@vernaison.fr

Puis prendre rendez-vous avec la direction de l'école
maternelle Baranne pour l'admission :
ecolematerbaranne@live.fr ou au 04 78 46 35 78

Pièces à fournir pour le dossier :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé de votre enfant

Pour les enfants nés en 2019 ou 2020 qui arrivent
dans la commune :

Contactez directement l'école maternelle Baranne
avec le certificat de radiation

**Les délais d'instruction des dossiers MDPH
sont de 8 mois**

mairie@vernaison.fr - 04 72 30 50 00

www.vernaison.fr



VERNAISON
ENTRE LÔNES & COTEAUX